

Attention !

Vous êtes sous SURVEILLANCE

DANS LA VIE DE TOUS LES JOURS

Les caméras vidéo à l'entrée d'un magasin, à la banque ou dans les corridors d'un édifice nous observent constamment et, malgré le fait que cette surveillance peut paraître anodine, nous ne sommes pas autant dans l'anonymat. Pour notre sécurité, nous sommes surveillés.

Pensez maintenant à l'utilisation de cartes de débit de compagnies de biens et services. Ces entreprises sont en mesure d'établir un portrait assez précis de nos préférences et de nos habitudes. Nous devenons étiquetés à telle ou telle catégorie de produits ou de services. Pour répondre à nos besoins, nous sommes ciblés.

Ajoutez à tout cela l'utilisation de l'ordinateur ou du téléphone cellulaire pour fouiner au gré de ses intérêts personnels, faire des transactions ou simplement communiquer avec d'autres. Malgré le plaisir extraordinaire d'avoir le monde à notre porte, nous sommes épiés.

Jusque là, me direz-vous qu'il ne faut pas en faire une obsession et que tous ces moyens électroniques nous donnent tellement d'avantages qu'il ne faut pas trop s'arrêter là-dessus. Vous avez peut-être raison, mais pour tout ça, il faut prendre conscience qu'il y a risque d'indiscrétions et parfois d'abus.

ET SUR LES LIEUX DE TRAVAIL

En fait, si j'aborde ce sujet dans ce journal syndical, c'est pour vous rappeler que nos employeurs ne sont pas à l'abri de la tentation d'utiliser tous ces moyens électroniques pour faire une gestion de personnel plus serrée.

Il n'y a quand même pas des employeurs qui font ça me direz-vous ! Et pourtant oui !

Lorsqu'une personne se fait demander les raisons de tel ou tel appel téléphonique de la semaine dernière, lorsqu'on lui demande d'expliquer pourquoi son ordinateur s'est éteint quinze minutes avant la fin de sa journée de travail ou de justifier pourquoi elle a fait parvenir un courriel à une personne précise, ce sont autant d'occasions de contrôle qui peuvent être vues comme un droit de gérance par l'employeur mais qui peuvent se traduire aussi par des abus.

Malheureusement, au nom de l'efficacité, des employeurs sont tentés d'utiliser de tels moyens pour épier leur personnel. Si les contrats de performance prônés par notre bon gouvernement provincial ressemblent à ça, il y a des employeurs qui se pratiquent déjà.

Lorsque ces méthodes de surveillance et de compilations statistiques deviennent des moyens pour gérer le personnel, il faut se questionner sur les vrais motifs qui amènent des employeurs à le faire. Il faut aussi comprendre que, pour une apparente gestion du personnel, il y a un risque de porter atteinte aux droits d'une personne salariée ou d'un groupe. À chercher à prendre son personnel en défaut, il faut se demander si nous ne sommes pas dans une manœuvre de harcèlement.

L'employeur est en droit de vérifier si le travail se fait et d'exercer une supervision, mais il y a quelque part une limite qui peut nous amener à réagir en tant que salariée, salarié et organisme syndical.

Sur ce, profitez de vos vacances en paix et ne laissez pas traîner vos souvenirs vidéo...on ne sait jamais.

Richard Vennes, président

(À relire deux articles parus en avril et décembre 2002 dans l'Écho-SEESOCQ, sur l'inforoute et la surveillance électronique)

par Joanne Cloutier

Les 14 et 15 mai dernier à St-Jean-sur Richelieu, malgré une faible participation de la part des personnes déléguées des unités SEESOCQ (moins de 20 présences, incluant les membres du conseil d'administration), la qualité de la rencontre et l'intensité des échanges n'ont en rien été diminuées.

D'abord, le vendredi soir, une formation intéressante dont vous retrouverez les détails ci-dessous (article de Marlène Labrèche).

Le lendemain, les membres du conseil d'administration ont fait le suivi au **Plan d'action 2003-2005** adopté au dernier congrès, toujours dans le but de vous tenir informés des différentes démarches effectuées par les responsables des programmes de la négociation, de l'application de la convention collective, de l'organisation et de la vie syndicale, de l'information, de la formation et des finances.

Les membres présents à cette réunion ont adopté une importante résolution touchant le programme de la négociation. Nous vous en reparlerons plus tard dès que la mise en œuvre de cette résolution débutera.

Aussi, bientôt, il y aura des innovations côté **information et communication** au SEESOCQ. Votre organisme suit le courant et aura son propre site WEB. C'est à suivre.

Soirée de formation donnée par Madame Nicole De Sève lors du conseil des déléguées et délégués des 14 et 15 mai 2004

Lors du dernier CD, les membres présents ont fait la rencontre de madame Nicole De Sève. La formation donnée portait sur la politique actuelle et de ses impacts. La personnalité de madame De Sève est impressionnante et ses propos captivants. C'est avec beaucoup de fougue et de conviction qu'elle nous a présenté les enjeux du Gouvernement Charest. Le sujet était des plus intéressants et l'analyse qu'elle en fait l'était tout autant. La rencontre est vite devenue très conviviale et les propos bien vulgarisés nous ont permis de mieux comprendre les enjeux, ce qui n'est pas toujours évident lorsqu'il s'agit de politique.

Pour tous celles et ceux qui n'ont pu profiter de cette formation, vous pouvez consulter les documents relatifs à cette analyse de la situation sur le site de la CSQ : www.csq.qc.net/societe/forums.pdf. J'invite tous les membres à le consulter.

Les politiques actuelles ont une incidence négative pour toute la société québécoise. Le rôle des syndicats et de ses membres devient très important afin de sauvegarder des droits durement acquis.

Un gros merci à madame De Sève et bonne lecture !

Marlène Labrèche, responsable du dossier de la formation

DÉJOUER...

... LES PIÈGES DU FRANÇAIS

C'est complet !

Un **habit** est, entre autres, un vêtement de cérémonie dont la veste à revers de soie est à longues basques à l'arrière.

- L'**habit** est de mise pour le bal du Gouverneur.

Habit est un archaïsme pour désigner un vêtement masculin composé d'un pantalon et d'une veste. Le mot juste est **costume** ou **complet**.

- Ce **costume** lui va très bien (et non cet habit lui va très bien).

* * *

Il est arrivé !

L'**avènement** est l'arrivée, la venue de quelqu'un, de quelque chose.

- L'**avènement** du Messie.

Un **événement** est un fait qui se produit.

- C'est l'**événement** de l'année.

Notez que **événement** peut s'écrire de deux façons : le deuxième **e** peut prendre un accent aigu (**évé**) ou un accent grave (**évè**). Dans les deux cas, on prononce é-**vè**-nement.

Suspension adéquate

Une **patère** est un support fixé à un mur, destiné à accrocher des vêtements, tandis qu'un **portemanteau** est un support sur pied pour suspendre les vêtements.

La distinction réside dans la mobilité de l'instrument.

Notez que **portemanteau** s'écrit en un seul mot.

- Une **patère** prend généralement moins de place qu'un **portemanteau**, mais on peut suspendre davantage de vêtements à un **portemanteau**.

* * *

Pressé ?

Peser peut signifier exercer une pression sur, mais dans le cas d'un bouton, c'est souvent le verbe **presser** qu'il faut employer.

Notez que **presser** est transitif direct ; on ne dit donc pas presser sur, mais presser quelque chose.

- Veuillez **presser** le bouton (et non peser sur le bouton) pour entrer.

- Pour écrire, il suffit de **presser** les touches du clavier (et non de peser sur les touches du clavier).

Tout se négocie...

Transiger, c'est faire des concessions réciproques de manière à régler un différend ou encore se prêter à des accommodements.

- Nous avons dû **transiger** ferme pour parvenir à nous mettre d'accord.

- Elle ne **transige** jamais sur cette question.

Même si transiger est de la même famille que **transaction**, un terme parfaitement français en matière commerciale, c'est un anglicisme au sens de **faire des affaires, traiter une affaire, négocier**.

Dans ce cas, on peut employer simplement **traiter**.

- Nous avons **traité** (et non transigé) avec cet entrepreneur pour nos travaux de rénovation.

* * *

De la part des membres du
**Comité des changements
technologiques** :
Marie-Paule Blais,
Marlène Labrèche (CA),
Véronique Simard

(Source : **Office de la langue française**)

Bienvenue

***aux nouveaux
membres
du SEESOCQ***

Nouveau-Québec

*Isabelle Bouvier, conseillère,
remplaçante d'un congé de maternité*

Télé-Québec

*Manon St-Amour, employée de
bureau*

Région de Laval

Marco Montemiglio, conseiller

Retraites

Unité du Cegep du Bois-de-Boulogne

*Le 3 juin dernier, Céline Lafortune commençait une
nouvelle vie de retraitée.*

Unité de la région du FER

*À la fin de juin, Colette Fiset et Pierrette Harrison prendront
leur retraite. Colette est bien connue
pour son militantisme hors pair.*

*Une très heureuse retraite à vous,
Céline, Colette et Pierrette,
de la part de vos collègues du SEESOCQ*

25 ans

*Bravo à Renée B.-Hamel de la
Région de Québec
pour ses 25 ans de service.*

A RETENIR
DATE DU CONGRÈS
24-25 septembre

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SEESOCQ

Richard Vennes, président
(514) 381-6434 (rés.)
(514) 894-9404 (cell.)
vennes.richard@csq.qc.net

Marlène Labrèche, vice-
présidente, formation
(514) 626-7936
marlenelabreche@hotmail.com

Francine Labelle,
secrétaire
(450) 375-0955
labefr@videotron.ca

Ginette Boudreau,
trésorière
(418) 622-4734
gbseesocq@sympatico.ca

France Boulanger,
application
(819) 563-6702
franceboulca@yahoo.ca

Gilles Lemieux,
négociation
(819) 563-1146
g_lemieux@videotron.ca

Joanne Cloutier,
information
(418) 338-4374
tarinim@ivic.qc.ca

NOTEZ BIEN

TRÉSORERIE DU SEESOCQ

Lorsque vous désirez communiquer par courriel avec Ginette Boudreau, trésorière du SEESOCQ, nous vous demandons de le faire dorénavant à l'adresse suivante :

Courriel : gbseesocq@sympatico.ca

Fax : 418-622-0510

De plus, nous demandons à tous les membres, lorsqu'ils désirent communiquer avec les gens siégeant sur le conseil d'administration du SEESOCQ, de bien vouloir le faire **EN DEHORS DES HEURES DE BUREAU**.

Nous reproduisons, dans chaque numéro du journal, la liste des membres du conseil d'administration avec leur adresse courriel et le numéro de téléphone à leur domicile. Merci de l'attention que vous porterez à la présente demande.

Joanne Cloutier, responsable de l'information